

en temps de guerre; ce serait rendre impossible le recrutement du clergé paroissial.

Le gouvernement ne saurait, certes, indifféremment, reculer devant le clergé paroissial.

La mesure qu'on propose ne pourrait être bonne sous le régime de la séparation de l'Eglise et de l'Etat sous le régime concordataire elle serait un danger. Il faut que l'Eglise soit saine, propriétaire ou persécutée; que l'on s'occupe d'elle.

Le projet de la commission vient sans nécessité, à un moment où l'apaisement se fait dans les esprits. Si l'Etat n'a pas besoin de la messe, il n'a pas besoin de la messe.

Le gouvernement a-t-il le droit d'exiger du clergé catholique des serments, des déclarations, et ce sera l'acte de sécularisation qui sera la réduction de la loi actuelle sous son régime.

M. Paul Bert dit qu'il n'est point question de sécularisation des serments, mais d'indiquer à l'Etat le droit commun.

Le projet de la commission qui a été adopté par le conseil d'Etat, est un projet de loi qui a été adopté par le conseil d'Etat.

Le projet de la commission qui a été adopté par le conseil d'Etat, est un projet de loi qui a été adopté par le conseil d'Etat.

Le projet de la commission qui a été adopté par le conseil d'Etat, est un projet de loi qui a été adopté par le conseil d'Etat.

Le projet de la commission qui a été adopté par le conseil d'Etat, est un projet de loi qui a été adopté par le conseil d'Etat.

Le projet de la commission qui a été adopté par le conseil d'Etat, est un projet de loi qui a été adopté par le conseil d'Etat.

Le projet de la commission qui a été adopté par le conseil d'Etat, est un projet de loi qui a été adopté par le conseil d'Etat.

Le projet de la commission qui a été adopté par le conseil d'Etat, est un projet de loi qui a été adopté par le conseil d'Etat.

Le projet de la commission qui a été adopté par le conseil d'Etat, est un projet de loi qui a été adopté par le conseil d'Etat.

Le projet de la commission qui a été adopté par le conseil d'Etat, est un projet de loi qui a été adopté par le conseil d'Etat.

Le projet de la commission qui a été adopté par le conseil d'Etat, est un projet de loi qui a été adopté par le conseil d'Etat.

Le projet de la commission qui a été adopté par le conseil d'Etat, est un projet de loi qui a été adopté par le conseil d'Etat.

Le projet de la commission qui a été adopté par le conseil d'Etat, est un projet de loi qui a été adopté par le conseil d'Etat.

Le projet de la commission qui a été adopté par le conseil d'Etat, est un projet de loi qui a été adopté par le conseil d'Etat.

Le projet de la commission qui a été adopté par le conseil d'Etat, est un projet de loi qui a été adopté par le conseil d'Etat.

Le projet de la commission qui a été adopté par le conseil d'Etat, est un projet de loi qui a été adopté par le conseil d'Etat.

Le projet de la commission qui a été adopté par le conseil d'Etat, est un projet de loi qui a été adopté par le conseil d'Etat.

Le projet de la commission qui a été adopté par le conseil d'Etat, est un projet de loi qui a été adopté par le conseil d'Etat.

de loi, elles s'en débarrassent comme elles peuvent; et les têtes à brêles, avec le concours du père. Cette débauche dans les moeurs de la famille n'est point un nouveau, et le mariage n'est point un nouveau, et le mariage n'est point un nouveau.

Le couple Morette est un chef-d'œuvre du genre. Ces dignes associés, qui se sont débarrassés, par la fuite, à la peine encourue, ont été condamnés à un an de prison par contumace. S'ils avaient eu le courage d'assumer, devant le tribunal, la responsabilité de leurs faits et gestes, peut-être auraient-ils été quittes pour une amonestation sévère et bien sentie.

Mais la fuite étant un aveu de culpabilité, on ne pouvait moins faire que de les condamner à la peine terrible d'une année de prison, qu'ils ne subront point. Cette association sauvage, d'une imagination fertile en supplices, désireuse de se débarrasser d'une fille née du premier lit, à épuisé, à son endroit, tout ce qu'il est possible d'imaginer en fait de traitement barbares. On lui refusait la nourriture, on lui faisait faire toutes sortes de travaux au-dessus de son âge. Son père, par distraction sans doute, ramassa même un jour à la pendre par les cheveux à un porte-manteau. Il y en eut bien d'autres, mais l'enfant, âgée de douze ans, avait la vie dure, et il fallut inventer autre chose.

Cette autre chose n'a pas de nom. Le couple est l'idée de faire passer la pauvre enfant pour une petite fille pervertie et dépravée. A force de terreurs et de coups, on lui fit faire, en présence d'étrangers, toute sorte d'aveux de fautes qu'elle n'avait pas commises. Rien ne les arrêtait, ni l'in vraisemblance de leurs inventions, ni l'inaltérable douceur de la victime qui s'accusait de choses effrayantes sans leur dictée, et qu'ils donnaient dans tout le quartier pour un monstre de perversité.

La femme Morette a quatre enfants, et c'est en leur nom, c'est-à-dire par affection maternelle, qu'elle a marié la fille de son mari. A ses yeux, celle-ci n'était pas autre chose qu'une intruse, et elle le lui faisait bien voir. Ce sont là des choses que l'on n'inventait pas. Et combien de pareilles, dont on ne sait rien, dans ces br-fonds sociaux où l'instinct n'est réprimé par aucune règle, par aucun scrupule. La femme Morette, darwinienne de vocation, lutait pour la vie... des siens.

Et en voilà pour un an de prison, par contumace, un an de prison pour des mois de tortures infligées, sans marcher, à un pauvre petite fille lavée, par le témoignage du médecin, de toutes les imputations viles inventées contre elle. Ah! ça, est-ce qu'il serait moins grave de tuer à petit feu des enfants que de frapper des bêtes? Tout le fait croire. Vous savez, — la lugubre constatation en est faite, hélas! — comment les nourrissons meurent en France, par suite de mauvais traitements. Aujourd'hui par habitude prise quelquefois peut-être par nécessité, souvent pour ne point se priver de distractions, de plaisirs, toujours par malheurs les enfants ne sont plus élevés dans la famille; ou les exilés.

C'est un fardeau de moins. Ils meurent dans des proportions effrayantes mais qu'importe! On en apprend la nouvelle, on s'essuie les yeux, elle tour est fait.

Quant aux nourrices choisies, on n'est pas précisément difficile, et l'on n'exige point de certificats. Aussi, ces femmes s'en tirent-elles comme il leur plaît. J'ai raconté, il y a quelques temps, l'histoire de cette bonne qui s'ingéniait à trouver des tontes raffinées pour faire taire les enfants dont on lui confiait la garde. Voici une nourrice qui lui en ramontre encore. Celle-là pour se distraire, passait, entre les cuisses d'un petit garçon des pincettes rougies au feu; celle-ci pour faire cesser les cris d'une petite fille d'un an, la plonge, en plein hiver, dans une cuve d'eau glacée. Les parents, enfants édifés, reprennent leur enfant qui meurt, chez eux, bientôt après, et l'on découvre, sur ce pauvre petit corps, les traces de coups qui lui ont été prodigués. La nourrice n'a point pris la fuite. Elle vient le comparait devant la dixième chambre de police correctionnelle, qui l'a condamnée à trois mois de prison. Pas une heure de plus!

La justice, je le répète, a des subtilités dont le sens échappe aux profanes de ma sorte. Ainsi voilà une fillette de douze ans, dont la brutalité d'un père et d'une marâtre ont fait une martyre; voilà une enfant de treize mois que sa nourrice meurt quelques semaines à tuer à petit feu l'imagine qu'il n'y a pas lieu, dans l'un et l'autre cas, d'écarter la préméditation. C'est un assassinat lent, mais un assassinat; je défie de prouver le contraire. Et pour épouvanter les marâtres et les nourrices qui comprennent ainsi leurs devoirs et leur métier, et chacun sait que ce ne sont point là des faits rares, la justice distribue ici un an de prison, la trois mois, et encore, dans le premier cas, l'écart de la peine est-il dû à la non-comparution des accusés. C'est pour rien. Supposez une nourrice fendant la tête de son nourrisson d'un coup de hache, voilà qui serait grave! Et le jury, j'aime à le croire, se chargerait de le lui faire voir. Mais qu'on prolonge l'exécution qu'on renouvelle le martyre, et que la mort soit tout simplement le résultat irréfutable d'une série de mauvais traitements, trois mois de prison! Quatre-vingt-dix jours à l'ombre pour avoir assassiné un enfant avec des raffinements de cruauté sans pareils. Le cœur des juges a dû bien saigner et bien souffrir.

Par décret du Président de la République, M. Desante avocat, est nommé juge de paix du canton Nord-Est de Lille, en remplacement de M. Nouvillotte, décédé. M. Leduc, greffier en chef de paix à Norrent-Fontes, est nommé juge de paix à Laventie.

M. Landrin est nommé juge de paix à Fauquembergues.

Une commission franco-belge vient d'être nommée à l'effet d'étudier les ques-

tions ayant rapport aux cours d'eau communs à la France et à la Belgique.

Cette commission est composée de la manière suivante: POUR LA BELGIQUE. — M. Honorez, inspecteur provincial; M. Morel, inspecteur général des ponts-et-chaussées et MM. les ingénieurs en chef directeurs des ponts et-chaussées des provinces de Hainaut et de la Flandre occidentale.

POUR LA FRANCE. — MM. les ingénieurs en chef du service hydraulique, du service spécial des canaux du Nord et du Pas-de-Calais et du service de la navigation entre la Belgique et Paris; M. l'ingénieur en chef des mines ou son délégué et M. Meurein, inspecteur de la salubrité.

Cette commission se réunira prochainement à Lille, soit à Bruxelles.

La Société Industrielle du Nord se réunira mardi 31 mai, à 8 heures.

ORDRE DU JOUR: 1. Correspondance; 2. Présentation de nouveaux membres; 3. Lecture du rapport sur l'admission de deux nouveaux membres présentés en avril; 4. M. Em. Delecroix. — Communication sur la loi du 27 juillet 1880 relative aux modifications de la loi de 1810 sur les mines; 5. M. Dubar. — Exposé sur le Canal du Nord; 6. M. J. de Molins. — Note sur une méthode Al-calimétrique; 7. Rapports des commissions de lecture; 8. Objets divers.

M. Debrabant, cabaretier Grand'Place, dont nous avons parlé mercredi, nous écrit pour nous dire qu'il a tout simplement chassé de son établissement trois individus qui y tenaient les propos les plus orduriers. L'un de ceux-ci, ayant voulu rentrer de force dans l'estaminet, M. Debrabant l'a repoussé.

La Fanfare Roubaissienne se fera entendre lundi prochain à l'Eglise Notre-Dame, à 10 h. 1/2 pendant la messe de mariage d'un de ses membres.

La Société philharmonique de Wattrelos, donnera dimanche prochain, à 8 heures, dans le jardin du Carrousel, un grand concert pour lequel elle s'est assurée le concours de la Grande Fanfare et de l'Accord de Roubaix.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Arthoud, médecin principal de 2e classe à l'hôpital militaire de Lille, est promu à la 1re classe de son grade.

M. Malassin, capitaine au 1er régiment territorial de cavalerie.

M. Clerc, sous-lieutenant de cavalerie démissionnaire, est nommé lieutenant au 1er régiment territorial de cavalerie.

M. Dambun, capitaine au 27e d'artillerie, a été placé hors cadre, pour être employé en qualité d'instructeur dans l'armée de la République de Salvador.

M. Le Marchand, capitaine au 27e d'artillerie, passe au 28e de l'arme.

M. Fournas, lieutenant au 16e bataillon de chasseurs à pied, a été désigné pour remplir les fonctions de lieutenant adjoint au pénitencier militaire de Biéville.

M. Ghins, capitaine au 43e de ligne, a reçu du ministre de la guerre, une lettre d'éloges pour un travail topographique exécuté en 1879.

Les examens oraux d'admission à l'Ecole supérieure de guerre auront lieu du 30 mai au 15 juin de cette année, et non du 25 mai au 10 juin, dates qui avaient été primitivement indiquées.

Un concours pour les emplois d'élevé du service de santé militaire s'ouvrira à Lille le 23 août.

Un concours pour la Flèche aura lieu au chef-lieu de chaque département les 4 et 5 juillet.

Les compositions pour l'admission à l'Ecole spéciale militaire de St-Cyr commenceront dans toute la France le 27 juin. Elles auront lieu à Douai pour les jeunes gens de notre région.

La Société de secours aux blessés militaires et les chemins de fer.

Depuis quelque temps déjà des études sont faites sur les lignes de la compagnie de l'Etat de Roubaix, ainsi que sur les lignes de la Société de secours aux blessés militaires qui est, comme l'on sait, présidée par M. le duc de Nemours.

Dans la journée de mercredi dernier on pouvait voir, à la gare St-Lazare, dans un train partant pour Maubeuge, MM. le duc de Nemours, le comte de Beaufort, le comte Serrurier, le docteur Cazenave sénateur, et le prince de X... aide de camp de l'empereur de Russie, ainsi que plusieurs membres de ladite Société, chargés d'étudier les moyens les plus propres pour assurer, le plus commodément possible, le transport des blessés dans les temps de guerre.

Sur le quel, nous avons remarqué MM. Marin, chef de l'exploitation des chemins de fer de l'Ouest, Chardon, chef du mouvement général, Talon, chef de gare principal, et le docteur Godefroy, chef du service médical, aidant de leurs connaissances techniques les membres de cette Société.

Pour toutes les expériences de cette nature, la Compagnie de l'Etat a gracieusement mis à la disposition de ces messieurs des wagons ad hoc.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un ouvrier peintre, nommé Félix Vandaele, travaillant à la façade de la maison de M. Lemaire-Réquillart est tombé de la hauteur du premier étage; l'échelle sur laquelle, il était monté s'étant rompue.

Grâce à sa présence d'esprit, la chute s'est faite d'une hauteur peu considérable. Entendant le bruit de la brisade du montant, Vandaele est instantanément conscient de ce qu'il se passait, et abandonnant tous ses outils, se laissa glisser rapidement le long d'un montant.

La chute a donné lieu à quelques blessures et a été suivie de quelques jours de repos.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

BULLETIN DU TRAVAIL

On nous assure que, dans une réunion tenue dimanche soir dans les salons Meurisse, les ouvriers charpentiers-menuisiers, membres de la Chambre syndicale, ont décidé de continuer la grève.

La Chambre syndicale des ouvriers charpentiers-menuisiers vient d'écrire à M. le maire pour le prier de vouloir bien intervenir entre les patrons et les délégués de la Chambre.

Les patrons acceptent-ils cette entrevue? C'est probable, mais ils exigent sans doute avant d'entamer les pourparlers, que les ouvriers rentrent tout d'abord dans les ateliers.

Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni hier soir.

Il a voté le projet de création d'une école des arts industriels et a accepté les propositions du gouvernement.

Contrairement à ce qu'affirmerait hier soir l'Echo du Nord, la démission de M. Léon Allart n'a pas été retirée et nous croyons pouvoir ajouter qu'elle le soit.

La Commission administrative des hospices de Roubaix vient de nommer M. le docteur Arthur Godefroy médecin de l'Hôtel-Dieu au remplacement de M. le docteur René Godefroy, démissionnaire.

M. Arthur Godefroy est nommé pour six ans.

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, des registres d'enquête d'utilité publique, sur le canal de jonction de l'Escaut à la Meuse seront ouverts aux sous-préfetures de Cambrai et de Valenciennes.

Les bureaux de commerce de Lille, Cambrai et Valenciennes seront appelés à donner leur avis sur cet avant-projet. Une Commission de treize membres, se réunira le 1er août à la Préfecture pour donner son avis sur le projet qui sera sur les observations auquel il aura donné lieu.

Cette commission est composée comme suit: MM. Fournier, sénateur, Président; Trystram, député, conseiller général à Dunkerque; Louis Legrand, député, conseiller général à Valenciennes; Girard, député, Valenciennes; Caulet, conseiller général à Haspres; Macarez, conseiller général à St-Python; Seydoux, conseiller général à Cateau; Delaune, président de la Chambre de Commerce de Valenciennes; Wallerand, président de la Chambre de Commerce de Cambrai; Guary, directeur général des mines d'Anzin; Willemain, président du comité houillier à Aniches; Martelet, administrateur directeur des forges de Denain et Anzin; Jambou, directeur des Hauts-Fourneaux de Maubeuge.

Par décret du Président de la République, M. Desante avocat, est nommé juge de paix du canton Nord-Est de Lille, en remplacement de M. Nouvillotte, décédé. M. Leduc, greffier en chef de paix à Norrent-Fontes, est nommé juge de paix à Laventie.

M. Landrin est nommé juge de paix à Fauquembergues.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.

Un accident s'est produit, dans l'après-midi d'hier, rue de la Cloche, à Tourcoing.